

LA C. M. B. A.

Messieurs les secrétaires-archivistes de toutes les branches canadiennes de la C. M. B. A., tant de la province de Québec que des autres provinces de la Confédération, sont priés de vouloir bien nous adresser aussi souvent que possible toutes communications relatives à ces branches. L'Association s'intéresse tout spécialement à l'extension et au progrès des diverses sociétés catholiques de secours mutuel, et elle publiera avec empressement tout ce qui sera de nature à hâter et à agrandir leur développement.

Un organe officiel d'une société comme la C. M. B. A. devrait être accessible à tous les membres. Aussi pour permettre surtout aux membres canadiens-français de la C. M. B. A. de lire un organe français de leur société, nous réduisons pour l'avenir le prix de l'abonnement aux taux suivants :

Pour chaque branche qui demandera au moins douze copies, par chaque copie et pour un an..... \$0.75

Pour chaque branche qui demandera au moins vingt-cinq copies, par chaque copie et pour un an..... 0.50

Toute demande devra être adressée directement à M. P. Masson, directeur-propriétaire de l'Association, St-Roch, Québec.

Nous ferons, à des taux spécialement réduits, toutes impressions qui nous seront commandées par des branches de la C. M. B. A., tels que *Constitutions, Règlements, En-têtes de lettres, Certificats, etc.* Les membres eux-mêmes auront droit à une réduction spéciale sur nos prix pour toutes impressions qu'ils commanderont pour leurs affaires personnelles.

HOTEL RIENDEAU

FEUILLETON

DEUX ENFANTS
D'OUVRIERS

(suite)

VII

L'ouvrier sortit. Son départ fut suivi d'un moment de profond silence ; les Damhouts se regardaient, puis regardaient leur fils avec une douloureuse stupéfaction. Bavon paraissait irrité. Un feu sombre étincelait dans ses yeux et ses lèvres tremblaient.

Comme sa mère se disposait à lui adresser quelques paroles pour le consoler et disculper Godelive, le jeune homme se leva et dit avec force :

—Ma mère, mon père, ne me parlez plus jamais de Godelive. Je veux l'oublier, oublier toute mon enfance, pour ne plus penser à elle. Qu'une personne ignorante perde à ce point le respect d'elle-même, cela peut se comprendre ; mais elle sait lire, elle est instruite, elle n'a reçu de vous, mère, que des leçons de vertu et de morale. Votre bonté, nos bienfaits, notre amitié, elle a tout oublié. Elle est doublement coupable. Oh ! j'étoufferais avec effort son souvenir dans mon cœur. Mère, fais venir des ouvriers tout de suite, que tout soit porté dans notre nouvelle demeure. Je ne veux plus coucher ici, je ne veux plus mettre le pied dans la ruelle. Je t'en prie, que je trouve tout prêt quand il reviendra à la maison ; tu me rendras heureux. Adieu ; je vais à mon bureau, je ne puis pas rester ici. Ce soir, je dormirai à la porte de la maison de l'autre rue.

Il allait partir ; mais, comme il remarqua que sa mère était inquiète et voulait le retenir, il lui dit d'une voix émue :

—Sois tranquille, mère, ce n'est que pour un moment ; demain, je ne penserai plus à rien. C'est fini ; j'avais du chagrin, mais maintenant je suis guéri, guéri pour toujours.

Il serra tendrement les mains de sa mère et sortit de la maison.

Ces fâcheuses nouvelles de Godelive paraurent avoir délivré Bavon d'une préoccupation secrète, et sous ce rapport, elles lui avaient réellement fait du bien. Comme si cet événement avait fait disparaître tout ce qu'il y avait encore en lui d'enfantin, son esprit devint plus sérieux, et il prit plus

qui avait partagé tous ses plaisirs et toutes ses espérances. Dans son travail opiniâtre, dans ses études constantes, il entendait parfois encore une petite voix argentine murmurer son nom ; et son doux visage avec des yeux brillants lui apparaissait encore de temps en temps, tel qu'il l'avait vue pour la dernière fois à la porte de la ville. Ce n'était là que des rêves qui n'avaient plus rien de commun avec la réalité, il le savait bien.

Le père Damhout avait plus d'une fois engagé son fils à faire prendre des renseignements sur les Wildenslag par M. Raemdonck ou par son premier commis, mais Bavon avait repoussé ces tentatives avec effroi, et sa mère lui avait donné raison.

En effet, que pouvait-il y avoir désormais de commun entre lui et Godelive ? Il se sentait appelé à s'élever jusqu'à la bourgeoisie et à vivre parmi les gens comme il faut. Si les Wildenslag revenaient à Gand, ne serait pas honteux d'avoir vécu en ami et en frère avec ces gens qui méritaient plutôt le mépris que l'estime du monde ? Non, non, on ne pouvait plus lui parler des Wildenslag ; ils l'avaient blessé dans sa sensibilité et il était aigri contre eux.

C'étaient pour ainsi dire les mêmes réflexions qui engageaient sa mère à étouffer ses propres souvenirs. Cinq ou six ans auparavant, elle avait bien pensé quelquefois que Bavon et Godelive étaient peut-être destinés à être unis par le mariage. Ce rêve lui avait même souri comme une chose possible ; mais maintenant il y avait tant de distance entre Bavon et Godelive, qu'on ne pouvait plus penser, sans un secret sentiment de honte, à l'intimité passée avec les Wildenslag.

On finit donc par ne plus parler du tout de Godelive, quoique dans le cœur de Bavon et dans celui de sa mère s'éveillât un sentiment sans cesse renaissant de tristesse et de pitié pour la malheureuse enfant.

Bavon, qui approchait de sa majorité, se familiarisait sans relâche avec tout ce qui concerne le commerce à la fabrication du coton. Avec le consentement du premier commis, il passait une partie de la journée dans la fabrique même, non-seulement pour connaître la pratique du travail, mais aussi pour surveiller les ouvriers et soigner les intérêts de M. Raemdonck. Il remplissait ce dernier devoir avec tant de zèle et d'intelligence, que le premier commis, qui était fier de son élève, disait parfois à M. Raemdonck :

—Soyez certain que Bavon Damhout vous fait faire chaque année pour plusieurs milliers de francs de bénéfices. Les ouvriers l'aiment et l'estiment, et ils ont soin que rien ne soit brisé ou perdu, uniquement pour lui faire plaisir.

En effet, Bavon était très affable et très

LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

— 000 —

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle **il n'y aura aucune restriction vexatoire** en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION et TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7 %)** étant le **taux le plus élevé** acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1890

CARTES D'AFFAIRES

Avocats

L'Hon. FRS. L'ANGELIER, 23 rue St-Louis.

J.-A.-M. GAGNON, 4 rue Saint-Pierre.

A. LEMAY, 4 rue Saint-Pierre.

E. LORTIE, 68 rue Saint-Pierre.

H. A. TURCOTTE, 68 rue Saint-Pierre.

Notaires

M. J. ALLAIRE, 4 rue Saint-Pierre.

M. OCTAVE ROY, 24 côte du Palais.

M. LÉOPOLD P. FALARDEAU, 84 rue Masson.